**DOCUMENTS A SCANNER**

**POUR LA MISE A JOUR DES INFORMATIONS DU FOYER**

**SUR LE PORTAIL FAMILLE**

- Attestation CAF de moins de 3 mois (si non allocataire, scanner un courrier manuscrit stipulant que vous êtes non allocataire)

- Justificatif EDF de moins de 3 mois (facture, attestation…)

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- Vaccins (page de 90 à 93)

- Avis d’imposition N-2. **Ex**: pour la rentrée scolaire 2017, fournir l’avis d’imposition 2016 sur les revenus 2015 (**uniquement** si non allocataire CAF)

Aller dans la rubrique « mes démarches » puis « mise à jour des informations du foyer ». Sous chaque rubrique, vérifier puis corriger les informations si nécessaire.



Dans la dernière rubrique : scanner les documents puis valider.



En cas de besoin, pour ajouter un document supplémentaire, cliquer sur 



Lorsque le dossier sera validé par notre service, vous aurez accès à vos tarifs calculés en fonction de vos ressources, ainsi qu’à la rubrique pour réserver et annuler des prestations, et/ou régler vos factures.



**Pour rappel** :

- Toutes les modalités sont accessibles dans « les conditions de réservation »

- S’assurer d’être sur la bonne année scolaire (ex :   2017-2018  )

- Un récapitulatif des réservations pour chaque prestation est disponible en cliquant sur 

Exemple :

